

Didier Le Gac

Député
3^e circonscription du Finistère

Renaissance
MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

didier.legac@assemblee-nationale.fr • www.didierlegac.bzh

Communiqué de Presse

8 septembre 2022

Report de 5 mois de la fermeture de la ligne Paris-Orly : Une première étape.

Mobilisé avec ses collègues parlementaires de la majorité dans le Finistère, Didier Le Gac salue l'action forte et rapide de tous les acteurs économiques et des élus bretons. Aujourd'hui sur ce dossier, comme hier sur d'autres sujets stratégiques, tel que le soutien à la compagnie Brittany Ferries, le pack breton a fonctionné pour défendre notre territoire.

Il salue également la compréhension et la réactivité du Ministre des Transports, Clément Beaune, qui est intervenu directement auprès d'Air France pour demander ce report.

Le député rappelle que, depuis lundi, les acteurs se mobilisent non pas pour demander plus d'avions, mais bien pour obtenir le maintien de la desserte vers les deux aéroports parisiens. Parfaitement conscient des enjeux environnementaux, le député rappelle qu'il a voté en 2021 avec ses collègues de la majorité, l'interdiction des vols intérieurs lorsqu'il existe une alternative en train de moins de 2h30, dans le cadre de la loi « Climat et Résilience ».

Il demande au Gouvernement de créer les conditions favorables, avec l'appui d'Air France, à la recherche d'une solution alternative pour répondre aux besoins de tous les bretons. Solution devant offrir une réponse de desserte efficace, durable, et bien évidemment, demain, la plus décarbonée possible.

Il rappelle également à l'État ses engagements contenus dans le Pacte d'accessibilité et de mobilité pour la Bretagne signé en 2019, pour réduire le temps ferroviaire Paris-Brest.

Ainsi, et contrairement à certaines postures idéologiques, tant que le trajet en train ne connaîtra pas une baisse significative, il est indispensable à notre territoire de conserver une liaison aérienne rapide et performante avec Paris, et connectée avec le monde.